LES ENTRETIENS DU CELSA

« LÉGITIMATION OU DÉLÉGITIMATION DES FIGURES DU POUVOIR »

POUR CONTRIBUER À LA RÉFLEXION DU POINT DE VUE DE LA COMMUNICATION

NOTE DE PRÉSENTATION THÉMATIQUE

Yves Jeanneret et Jean-Pierre Beaudoin



« LÉGITIMATION OU DÉLÉGITIMATION DES FIGURES DU POUVOIR »

POUR CONTRIBUER À LA RÉFLEXION DU POINT DE VUE DE LA COMMUNICATION

Yves Jeanneret et Jean-Pierre Beaudoin

Le pouvoir a besoin de légitimité. N'étant plus, dans le monde « occidental », d'essence magique ou d'origine divine pour ce qui est de l'organisation des Etats et de l'économie, il doit trouver ailleurs la source de sa légitimité. Cette question de la légitimité du pouvoir est périodiquement objet de débat dans une variété de contextes : politique, économique, moral, dans toute organisation quelle que soit la forme ou le statut de celle-ci.

L'existence d'un pouvoir est d'ailleurs marquée par le fait que sa légitimité est mise en jeu avec le groupe qu'il prétend diriger ou auquel il est affronté. L'existence d'un pouvoir est indissociable de l'existence d'un groupe humain, de même que la contestation de ce pouvoir est le signe de la réalité de ce pouvoir aussi sûrement que le fait qu'il soit généralement obéi. Dès qu'il y a groupe, un pouvoir s'y organise, comme l'établissait Hannah Arendt : « Le pouvoir apparaît dès l'instant où des hommes se mettent ensemble et agissent en commun, sa légitimité ne repose pas sur les buts et les objets que se donne un groupe à un moment ; elle est issue de l'origine du pouvoir, qui coïncide avec la fondation du groupe. » Elle distingue, à ce titre, légitimité du pouvoir et justification de la force : « Le pouvoir n'a besoin d'aucune justification parce qu'il est déjà inhérent à toute communauté humaine. Il a, en revanche, besoin de légitimité. (...) Une prétention au pouvoir se légitime en référence au passé, alors que la justification d'un moyen résulte d'un but situé dans l'avenir. La force peut être justifiée mais ne peut jamais être légitime. »1

Les figures du pouvoir

« Le pouvoir » désigne toutefois des objets divers. La critique peut, en effet, concerner l'institution organisatrice du pouvoir (sous la forme, par exemple, d'une constitution) ; ou les décisions prises par ce pouvoir à un moment donné, dans des circonstances particulières (sous la forme, par exemple, de lois ou de règlements) ; ou encore la personne dépositaire d'un pouvoir dans sa manière d'exercer celui-ci (sous la forme, par exemple, du respect de rituels « républicains »). Ces objets forment autant de « figures du

1 Arendt, Hannah: Macht und Gewalt, Piper Verlag, Munich, 1970, p. 53. C'est nous qui traduisons. pouvoir » vis-à-vis desquelles la critique peut s'exprimer. Chacune de ces figures a besoin, pour durer, de légitimation par diverses voies d'expression du groupe. Et sa « délégitimation » peut intervenir pour diverses raisons. La légitimité d'un pouvoir n'est pas un acquis une fois pour toutes. La légitimité est le résultat de processus de légitimation dont l'échec constitue un processus de délégitimation.

Le « Printemps arabe » critique simultanément la légitimité d'au moins deux figures du pouvoir dans les pays où il est apparu : la figure institutionnelle (l'organisation constitutionnelle du pays), et la figure du dirigeant (les conditions de son exercice du pouvoir). Des basculements semblables de la légitimité ont été observés au moment de la dislocation du « bloc soviétique », où cependant c'était moins la figure du dirigeant que la figure de l'institution en elle-même qui avait perdu sa légitimité. Le fondement de la contestation est alors le divorce entre les institutions et l'idée que la société qu'elles sont supposées organiser se fait de son mode d'existence. Dans ces circonstances, le pouvoir institutionnel ne peut que recourir à la violence pour essayer de se maintenir, mais Rousseau savait déjà que cette solution n'est pas durable : « Ainsi donc le législateur ne pouvant employer ni la force ni le raisonnement, c'est une nécessité qu'il recoure à une autorité d'un autre ordre, qui puisse entraîner sans violence et persuader sans convaincre. »2

Cette observation de Jean-Jacques Rousseau se vérifie, toutes proportions gardées, dans le champ du management des organisations. De deux points de vue différents, deux ouvrages observant le monde de l'entreprise l'ont confirmé à dix ans d'intervalle.

Philippe d'Iribarne en 1989 : « Quand, pour gérer, il faut savoir susciter l'enthousiasme de ceux que l'on dirige et éviter de les scandaliser, on a besoin de comprendre ce qui enthousiasme et scandalise. C'est, bien sûr, ce qui a rapport aux grands principes, au légitime et à l'illégitime, au pensable et à l'impensable, au bien et au mal qui est en cause. Mais les grands principes ne relèvent pas d'un monde à part.

² Rousseau, Jean-Jacques: Du contrat social, Livre II, chapitre VII (1762), Le Livre de Poche, Paris, 1996, p. 75.

Ils entrent en jeu dans ce qui peut paraître simple détail technique, une définition d'attribution, un programme de formation, une procédure de contrôle. »³

Luc Boltanski et Eve Chiapello en 1999 : « En effet, si le management consiste toujours à faire faire quelque chose à quelqu'un, la manipulation et le soupçon de manipulation se développent quand il devient difficile de recourir aux formes classiques de commandement, consistant à donner des ordres, qui supposent la reconnaissance d'une subordination et la légitimité du pouvoir hiérarchique. Or, les vingt dernières années ont plutôt été marquées par l'affaiblissement des ordres conventionnels et des relations hiérarchiques, qu'elles relèvent d'un monde industriel ou d'un monde domestique, dénoncées comme autoritaires, et par la multiplication des revendications touchant à l'autonomie. Dans un tel contexte, on est amené à substituer au commandement hiérarchique dans le plus grand nombre de cas possible des pratiques visant à amener les gens à faire d'eux-mêmes, et comme sous l'effet d'une décision volontaire et autonome, ce qu'on désire leur voir faire. (...) Les « cadres » doivent se transformer en « donneurs de souffle », en « coachs » ou encore en « leaders » dont la marque est de formuler des « visions » enthousiasmantes qui font se lever les hommes d'eux-mêmes puisqu'il n'est plus légitime de les y contraindre. »4

La force justifiée et le récit nécessaire

On le voit, la reconnaissance et le rejet du pouvoir relèvent de la communication. Le pouvoir se figure et il se reconnaît dans des situations, des gestes et des œuvres qui le représentent. Dans Le Portrait du roi, Louis Marin rappelle que le pouvoir ne tient pas à l'exercice de la force (qui définit la guerre) mais dans la capacité à ne pas avoir à y recourir. C'est la « mise réserve de la force dans les signes ». Les représentations du souverain, récits, cérémonies, portraits, médailles figurent le pouvoir, car elles maintiennent en permanence la présence virtuelle qui « en impose ». « Que dit-on lorsque I'on dit « pouvoir » ? Pouvoir, c'est d'abord être en état d'exercer une action sur quelque chose ou quelqu'un ; non pas agir ou faire, mais en avoir la puissance, avoir cette force de faire ou d'agir »⁵.

3 Iribarne, Philippe d' : La logique de l'honneur, Ed. du Seuil, Paris, Coll. Points, 1989, p.266

Mais si le souverain a un ascendant sur le peuple, c'est au prix de ce que lui-même doit aux dispositifs de sa représentation, et par là à ceux qui les conçoivent. C'était vrai de ceux qui peignirent les rois comme de ceux qui racontèrent leur gloire, comme c'est vrai des organisateurs des fêtes républicaines et des conseillers qui guident la communication des politiques modernes. Ainsi de la fonction d'« historiographe du roi », créée auprès de Louis Quatorze par Paul Pélisson une charge que Racine devait à son tour exercer. C'est la promesse que cet obscur écrivain sut faire d'une capacité à retenir l'amour du public qui devait convaincre – et convainquit effectivement – le roi et ses conseillers de rémunérer cet agent si particulier, dont le rôle était seulement de façonner et protéger une figure publique. « II faut louer le Roy partout, écrivait Pélisson, mais pour ainsi dire sans louange, par un récit de tout ce qu'on l'a vu faire, dire et penser, qui paraisse désintéressé, mais qui soit vif, piquant, et soutenu, évitant dans les expressions tout ce qui tourne vers le panégyrique »6. Promettant l'admiration du public et sollicitant le soutien du roi, l'écrivain suggérait : « Il serait à souhaiter sans doute que sa Majesté approuvât et agréât ce dessein, qui ne peut peut-être pas se bien exécuter sans elle. Mais il ne faut pas qu'elle paraisse l'avoir agréé, ni su, ni commandé ». On voit ainsi se dessiner, derrière la figure du pouvoir, fragile construction tendue entre une scène et un regard, la force du récit et le pouvoir du conseiller. « Le récit est un piège », conclut Louis Marin : piège tendu par le souverain au regard public qui pour s'exercer doit prendre le roi au piège de celui qui lui offre l'éclat du rayonnement.

Polémiques sur la rhétorique

Cette figure de l'ombre, qui tient son pouvoir de la promesse qu'il peut faire à l'homme de pouvoir – capter et tenir le regard du public – s'est profondément transformée avec l'arrivée des sciences humaines qui, à la simple promesse quasi-magique de posséder l'amour du peuple ont substitué un appareil complexe d'observation et de mesure de cette précieuse représentation sociale de la légitimité. Mais le récit reste ce double piège, qui capture d'un côté un public exposé aux scénographies du pouvoir et de l'autre les hommes publics soumis aux exigences de la parole, du geste et du média. Comme on l'a vu plus haut, cela ne concerne pas que le « personnel politique » : on voit bien par exemple

⁴ Boltanski, Luc et Chiapello, Ève : Le nouvel esprit du capitalisme, Ed. Gallimard, Paris, 1999, p. 557

⁵ Marin, Louis, Le portrait du roi, Éditions de Minuit, 1981, p. 11.

⁶ Lettre de Paul Pélisson-Fontanier à Colbert, cité par Louis Marin, op. cit.

aujourd'hui comment les industriels de l'internet et les concepteurs de « réseaux sociaux » nous promettent, comme le faisait Pélisson au Roi Soleil, les appareils de notre propre rayonnement, que nous soyons apprentis stars, professionnels en quête de visibilité ou scientifiques. Facebook a su convaincre une génération qu'il était son historiographe officiel.

C'est même sans doute dans l'espace démocratique que ces experts de la figuration jouent le rôle le plus important. L'histoire de la Grèce antique nous l'apprend largement. C'est lorsque les décisions cruciales (juger les crimes, déclarer les guerres, faire les lois) quittent le secret des palais pour gagner la place publique que la profession de rhéteur et celle de sophiste se développent. engageant l'échange tarifé de services de représentations entre l'expert en communication et le prétendant à l'autorité publique. On ne peut donc traiter des figures du pouvoir sans considérer et c'est bien le moins au Celsa – les figures de l'expert en figuration. Et bien entendu, à peine cet art de façonner les figures du pouvoir est-il apparu que la critique de la communication artificielle, mensongère et manipulatrice se déploie, dans le dialogue entre philosophes et rhéteurs, posant la place de l'éthique communicationnelle et décrivant les paradoxes d'une sophistication de la parole et du geste qui pourra se retourner contre elle-même.

Cette controverse est fondée, et c'est en quelque sorte le retour en flamme de la promesse du récit. L'artifice de la parole et du geste guette évidemment celui qui recourt aux services des « spin doctors », héritiers contemporains du sophiste et de l'historiographe. Et c'est évidemment d'autant plus vrai dans une société qui fait du travail médiatique un spectacle, où le public est sans cesse sollicité mais aussi averti et prévenu par la publicité, le décryptage et la dénonciation. Ce n'est pas pour autant que les figures rhétoriques du pouvoir disparaissent, mais elles savent prendre des tours paradoxaux, avec le rôle de l'homme de proximité, celui du gestionnaire impartial, ou encore - comble sans doute du discrédit rhétorique – l'application à incarner un comportement totalement débridé et une parole tranquillement vulgaire.

Le style est une éthique

Malgré tout, il ne faut pas se tromper sur la profondeur de la rhétorique. Celle-ci ne se joue pas seulement en surface des choses. L'univers rhétorique ne fonctionne pas seulement à la formule et à l'effet de manche. C'est toute une forme de vie que la culture politique des sociétés a peu à peu élaborée. Paul Hariman s'est employé à décrire une esthétique du pouvoir qui fait une place essentielle au style, non pour se complaire à quelque habileté typique de la personne publique, mais pour montrer que tout un univers s'incarne dans la tenue stylistique d'une présence publique.

Cette analyse montre que la rhétorique du pouvoir ne peut totalement s'éviter – contrairement au rêve toujours réitéré d'une parole sans fard – mais qu'elle ne s'exerce pas seulement : qu'elle se pense. A partir des plus grands auteurs, Hariman distingue un style réaliste, fait de pragmatisme constant, un style de cour, organisé autour du corps et des gestes, un style républicain, construit dans la durée des signes de constance et un style bureaucratique, étayé constamment par l'écriture et ses ordres, montrant sans peine que ces styles immémoriaux ont une actualité criante. Ces styles se tiennent de toutes les composantes de la communication, une gestion des espaces, un mode de discours, une prédilection pour certains outils et certains supports, mais ils reposent avant tout sur deux réalités essentielles : la manifestation d'un ordre différent de l'échange ordinaire et la capacité à prouver la constance d'une éthique du pouvoir. « Un style politique est un répertoire cohérent de conventions rhétoriques dépendant de réactions esthétiques pour obtenir un effet politique »7. C'est dire, bien entendu, que ni la familiarité, ni la proximité, ni la désinvolture, ni la brutalité ne sauraient être durablement des figures du pouvoir.

Styles de la communication et formats médiatiques

Même si Paul Hariman trouve dans les lettres de Cicéron un modèle parfait du « style républicain », on ne peut tout expliquer par la tradition ; l'élaboration des figures ne se fait pas de la même façon dans l'agora, dans la grande peinture et à la télévision. Jürgen Habermas a d'emblée souligné, dans son archéologie de la publicité moderne⁸, la tension entre le modèle idéal de la communication comme échange et délibération qui fonde la rationalité démocratique et la réalité des pouvoirs et contraintes des médias, dont le développement et la sophistication ont pris le relais de la sophistique.

⁷ Hariman, Paul, Le pouvoir est une question de style : rhétoriques du politique, Klincsieck, 2009.

⁸ Habermas, Jürgen, L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, éditions Payot, 1992.

C'est ainsi qu'on ne peut aujourd'hui envisager le jeu des figures et de la représentation sans considérer la pression qu'exercent sur les politiques et les personnalités en vue sur la scénographie et le format médiatiques. Les grands médias ont initié un art de la parole très particulier, qui s'est illustré tristement dans les grandes démonstrations radiophoniques du totalitarisme, avant de trouver ses marques dans le spectacle des grandes démocraties. Par exemple le genre « Discours de vœux » trouve progressivement ses règles et son espace de variation, qui donnent l'occasion à chaque personnalité de réaffirmer son aptitude à incarner une « stature présidentielle » tout en marquant, dans certaines limites, son style propre⁹.

Vient alors le temps des grands virtuoses des médias qui, après le coffre de la parole tribunicienne, démontrent l'astuce de la métacommunication télévisuelle. « Lorsque vous aurez expliqué que j'ai tout raté et que j'aurai expliqué que vous avez tout raté, en quoi aurons-nous fait avancer les affaires de la France? » demandait un célèbre candidat au cours de l'une de ces grand-messes que constituent les débats électoraux.

L'évolution constante des formes médiatiques joue dès lors un rôle très important pour ces scénographies de la figure, dans la mesure où le traitement de l'information et des traces de toute nature modifie les conditions mêmes dans lesquelles chaque acteur peut s'ajuster aux dispositifs de sa propre représentation. Le cas le plus spectaculaire est par exemple celui du sondage, dont on commente beaucoup l'importance (et les limites) aujourd'hui, mais qui depuis une vingtaine d'années, en s'intensifiant, a modifié la nature même de ce processus de représentation central qu'est l'élection. Le cas est intéressant, parce que la controverse publique se fixe beaucoup sur la fiabilité des sondages et l'influence que ceux-ci peuvent avoir. Or l'essentiel n'est sans doute pas là : en introduisant sans cesse des représentations de ce qu'est la politique et surtout de ce que pourrait être le vote dans le futur, les sondages et leurs commentaires modifient en profondeur l'espace et le temps de la vie démocratique. La campagne électorale tend à se vider de son enjeu programmatique (que fautil faire) pour se remplir d'un enjeu ludique (qui va gagner)10. L'historiographe, qui glorifie après coup la grandeur d'un règne, selon le vieux principe épidictique de l'éloge des héros, aurait-il cédé la place au sondeur, qui raconte à l'avance au peuple ce que sera son avenir? Le récit en tout cas n'a pas cessé d'être un piège, même s'il est aujourd'hui bien difficile de dire qui piège qui.

Dans ces conditions, le conseiller du prince se préoccupe avant tout de ce qui peut donner à la parole et à la figure du pouvoir une capacité de circuler, d'être reprise, d'occuper l'espace des médias. C'est la « petite phrase »¹¹, une technologie rhétorique minimale mais hyperdense, qui a été élaborée conjointement par les journalistes et par les conseillers en communication – équivalent médiatique de la médaille royale – pour favoriser cet effet de circulation et de reprise qu'on nomme sans trop l'analyser « le buzz ». Mais que devient la figure du pouvoir lorsqu'elle est débitée en petite monnaie ? l'avenir le dira.

Les termes du débat : entre « vérité des faits » et « liberté d'opinion »

En France actuellement, le débat institutionnel n'est plus vraiment à l'ordre du jour. La critique de la constitution sur le mode du « coup d'Etat permanent », donc de la légitimité des pouvoirs qu'elle organise, a perdu son actualité. L'opinion attendrait même, au contraire, une réaffirmation du pouvoir d'Etat face à d'autres centres de décision dont, à l'inverse, la légitimité est contestée, par exemple les agences de notation. C'est ce que notait Valérie Charolles dans un article récent de la revue Esprit : « De façon presque schématique, légitimité démocratique et légitimité économique sont vues comme concurrentes, avec des modes de rapport à la réalité qui sont perçus différemment : du côté de la démocratie, la délibération et le choix et, pour l'économie, la vérité et les faits. Pour reprendre le vocabulaire de Foucault, ces deux systèmes de véridiction se situent dans un rapport de forces tel que l'un est soumis à l'autre : ils sont de fait hiérarchisés, dans la sphère économique au moins mais celle-ci a tendance à occuper des espaces de plus en plus larges, notamment parce que son régime de vérité et de faits est conçu comme universel, alors que la démocratie et le choix s'incarnent dans l'Etat-nation, Etats-nations qui ne peuvent être le cadre pertinent de fixation de la règle et de la sanction en matière de marchés financiers. »12

⁹ Boursin, Françoise, Les discours de vœux des présidents de la République : la France au fond des yeux, Bibliothèque constitutionnelle et de science politique, 1992 ; « Des vœux en continuité pour le candidat de la rupture », à paraître, Communication & langages, nº 169, 2011.

¹⁰ Jeanneret, Yves & Souchier, Emmanuël, « Légitimité, liberté, providence : la reconnaissance du politique dans les médias », Recherches en communication, nº 6, 1997,

p. 145 à 166.

¹¹ Krieg-Planque, Alice & Ollivier-Yaniv, Caroline, dir., Les « petites phrases » en politique, dossier, Communication & langages, nº 168, 2011.

¹² Charolles, Valérie : « Choix démocratique et 'vérité' des marchés », in : Esprit, Paris, décembre 2010, p. 138

Or, généralement, l'opinion occidentale lie la légitimité de l'exercice d'un pouvoir à « la délibération et au choix », les décisions prises sans respect des processus de débat préalable rencontrant systématiquement des oppositions ultérieures qui peuvent interdire leur mise en application. C'est, bien entendu, Jürgen Habermas qui a le mieux et depuis longtemps analysé cet état de fait dont la réalité est plus évidente en Europe que dans d'autres parties du monde occidental. Il en résumait les conditions et les difficultés dans un article réédité voilà dix ans : « La légitimité procédurale des effets d'un discours quelconque est par définition dépendante de la légitimité des règles suivant lesquelles ce type de discours a été spécifié et institué en fonction de points de vue temporels, sociaux et factuels. Lorsque la référence est la légitimité procédurale, le résultat d'élections politiques, les décisions de parlements ou le contenu d'arrêts de tribunaux s'exposent fondamentalement au soupçon d'être intervenus d'une manière incorrecte, dans le cadre d'une institution déficiente suivant des règles déficientes. »13

La figure centrale du dirigeant

Dans un monde où l'opinion porte une attention particulière aux personnes et à leurs comportements, où la « pipolisation » caractérise une dimension significative du fonctionnement des médias, c'est cependant la figure du dirigeant qui donne le plus fréquemment lieu à débat de légitimation / délégitimation. Au point qu'il convient aujourd'hui d'organiser des consultations pour désigner des candidats aux consultations (les « primaires » qui, en France, n'ont que peu à voir avec le modèle américain), ou que les recherches dans le passé privé des candidats à des postes de responsabilité gouvernementale, aux Etats-Unis notamment, prennent des proportions radicales.

Au point aussi que, à la rencontre du comportement et du respect des rites comme critères de légitimité, un président peut être rappelé à la nécessité de « faire président » dans son comportement personnel, ou qu'un candidat peut se référer, dans son discours de campagne, à son comportement de « président normal », donc normé par les codes et rites d'un républicanisme traditionnel. Ou qu'un dirigeant d'une institution internationale peut devoir démissionner de ses fonctions publiques du fait de sa mise en cause dans une situation privée qui serait judiciairement condamnable. Ou qu'un dirigeant de grand groupe peut surprendre en exposant volontairement un aspect de sa vie sentimentale considéré comme « décalé » par rapport à la nature de ses responsabilités et l'étendue de

13 Habermas, Jürgen: « Euroskepsis, Markteuropa oder Europa der (Welt-)Bürger », in Zeit der Übergänge, Edition Suhrkamp, Frankfurt-am-Main, 2001, p. 143. C'est nous qui traduisons.

ses pouvoirs, au vu de quoi certains mettent en cause sa légitimité dans ses fonctions.

On est bien, là, dans un moment qui donne aux perceptions et à la communication une importance singulière par rapport au fond de l'exercice du pouvoir. Zygmunt Bauman le note justement : « Les relations de pouvoir « nouvelle formule » suivent le modèle des bourses de marchandises qui installèrent le charme et la séduction à la place qu'occupait autrefois la régulation normative, et substituèrent les relations publiques au commandement, ainsi que la création de besoins à la surveillance et au maintien de l'ordre. »¹⁴

Une situation de mise en équivalence de critères de décision dans les processus de légitimation / délégitimation que critique Alain Badiou : « L'égalité instituée entre l'inégal et l'égal n'est autre, pour nous, que le principe monétaire, l'équivalent général qui barre tout accès à des différences réelles, à l'hétérogène comme tel, dont le paradigme est l'écart entre une procédure de vérité et la liberté des opinions. (...) Un monde de la substituabilité universelle est un monde sans logique propre, et qui par conséquent n'est pas un monde, seulement un régime « anarchique » de l'apparaître. »¹⁵

La légitimité « sécuritaire »

D'autres transgressions viennent au contraire en appui à la légitimité de celui qui les commet. L'expérience de la présidence française de l'Union européenne en 2008 en est une illustration. Les initiatives prises alors pour faire face d'une part à la crise dite des « subprimes » et, d'autre part, à la crise Géorgienne, ont embarqué l'Union européenne dans des prises de positions et de mesures court-circuitant toutes les règles de la concertation et du consensus entre les 27 de l'Union ou les 17 de l'euro. Mais la capacité à faire face à l'urgence pour en limiter les conséquences néfastes pour des intérêts généraux considérés comme en péril a été jugée légitime par une opinion qui, ainsi, se fédère autour de valeurs confusément vécues comme essentielles.

On peut voir là, par un effet paradoxal, la confirmation de cette désorientation de nos sociétés à la recherche de références centrales que souligne Jacques Généreux : « Le danger ne vient plus désormais d'un monarque ou d'une Eglise interdisant la liberté de pensée et d'action. Il vient au contraire de ce que, tellement persuadés d'être des « individus autonomes », trop de nos contemporains ne savent plus

¹⁴ Bauman, Zygmunt : La société assiégée, Le Rouergue/ Chambon, Rodez, 2005, p. 55

¹⁵ Badiou, Alain : « L'emblème démocratique », in : Démocratie, dans quel état ?, La Fabrique éditions, Paris, 2009, p. 19

quelle norme collective, extérieure à eux-mêmes, est encore légitime et sensée. »16 La perception d'un danger remet des urgences à leur place dans cette « société du risque » décrite par Ulrich Beck, qui est plutôt une société de l'aversion pour le risque. La légitimité, dès lors, tiendrait aussi à la capacité d'un pouvoir à conjurer le risque, à bannir le danger. Deux notions à double tranchant, comme le relève Mary Douglas : « Le risque, le danger et le péché sont utilisés, dans le monde entier, pour légitimer des politiques ou les discréditer, pour protéger les individus contre des institutions prédatrices ou pour protéger des institutions contre des individus prédateurs. De fait, le risque offre des termes séculiers pour réécrire l'Ecriture : ce ne sont plus les péchés des pères, mais les risques engendrés par les pères qui planent au-dessus de la tête de leurs enfants, même jusqu'à la Nième génération. »17

L'impératif de la légitimation continue

Si le pouvoir n'est pouvoir que pour autant qu'il répond à ces processus de légitimation dans ces diverses figures, on voit alors que le pouvoir n'est pas dans un lieu de pouvoir, mais dans les lieux de la légitimation, qui peuvent devenir ceux de la délégitimation. La circulation continue des jugements, l'ajustement permanent aux valeurs et aux priorités des sociétés apparaissent alors bien comme un impératif pour la légitimité de tout pouvoir. Laissons, en terminant, à Jean-Marc Ferry la qualification de cet état des choses : « On sait, en effet, que le pouvoir n'est pas, suivant l'image reçue, monopolisé par l'État, et concentré dans ses instances constitutionnelles (parlement, gouvernement, etc.). Il est plutôt diffusé à travers toutes sortes d'instances qui forment systèmes et réseaux au sein de complexes bancaires, techniques, universitaires, militaires, syndicaux, idéologiques, industriels, bureaucratiques, médiatiques... Par rapport à cet ensemble, le pouvoir politique légitime, constitutionnel, est seulement au carrefour des forces et influences canalisées dans ces agences. »18 Ce qui, une nouvelle fois, pointe sur la question de la relation entre pouvoir, légitimation et communication.

¹⁶ Généreux, Jacques : La Dissociété, Points Seuil, Paris, 2006, p. 33

¹⁷ Douglas, Mary: Risk and blame, Routledge, New York, 1992, p. 26. C'est nous qui traduisons.

¹⁸ Ferry, Jean-Marc: Philosophie de la communication, Ed. du Cerf, Paris, 1994, t.2, p.16

